

Groupe de Travail EcoCombi



Synthèse Consensus - 1 page

Octobre 2020



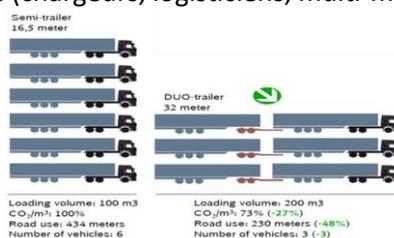
L'Eco-Combi, un outil disponible à court terme pour améliorer l'efficacité écologique et économique de la filière logistique française.

- 1) **Contexte :** Le transport routier représente aujourd'hui 75% du trafic de marchandise en Europe et 89,1 % en France⁽¹⁾. Il est donc nécessaire de progresser sur la réduction de l'empreinte écologique de ce mode de transport. Tout en travaillant sur des innovations à moyen et long terme (développement du gaz, véhicule H², platooning...), nous devons aussi trouver des opportunités à court terme.

L'Eco-Combi est solution déjà disponible. Son développement en France en complémentarité aux autres modes (rail ou fluvial) pourrait être un moyen simple de progresser conjointement sur les aspects écologiques et économiques de la filière du transport de marchandise.

Nous souhaiterions pouvoir développer en France L'Eco-Combi à l'instar des Pays-Bas et de l'Allemagne qui sont, selon l'Indice de performance Logistique de la Banque Mondiale de 2016, classés 4^{ème} et 1^{er} alors que nous ne sommes qu'en 16^{ème} position.

- 2) **L'Eco-Combi : qu'est-ce que c'est ?** L'Eco-Combi est une combinaison d'équipements existants atteignant 32m de long. En combinant deux remorques standardisées, l'attelage permet une gestion simplifiée pour l'ensemble de la chaîne logistique (chargeurs, logisticiens, multi-modal)



A ce jour, avec le recul des déploiements et des expérimentations dans les autres pays européens, nous pouvons estimer que l'Eco-Combi apporte une diminution du CO² de -25 à -30% et une réduction des coûts de -10 à -20% sur les parcours où il serait déployé. De même, les estimations montrent que l'Eco-Combi pourrait atteindre, à terme, 15% de part de marché du transport terrestre.

- 3) **Un déploiement structuré :** Comme dans d'autres pays européens, nous souhaiterions pouvoir déployer l'Eco-Combi de manière structurée et par étapes avec :
 - a. Une gestion par corridor : transport site à site, sur des routes compatibles (Autoroutes et Grands Axes) et avec une traçabilité des trajets,
 - b. Des parcours non concurrentiels au rail ou au fluvial,
 - c. Des chauffeurs expérimentés et formés

Pour cela, nous souhaiterions travailler, de manière organisée, avec l'ensemble des administrations et des services de l'état pour progresser sur ce dossier. Ceci couvre notamment :

- a. Les aspects techniques de l'Eco-Combi : PTAC à définir,
 - b. La sécurité routière : dans les pays où il est déployé, l'Eco-Combi apparaît moins accidentogène (-7,5%) que les camions « classiques »,
 - c. La sécurité des infrastructures : en certifiant la conformité de l'Eco Combi par son poids à l'essieu, au passage d'ouvrages d'art utilisés sur les corridors sélectionnés,
 - d. Le processus de déploiement et de validation des corridors.
 - e. .../...
- 4) **Prochaines Etapes :** Une première réunion le 28 Septembre 2020, sous l'égide de France Logistique, avec les organisations professionnelles : FNTR, OTRE, TLF, les logisticiens : Breger, Groupe Combronde, DB Schenker, Transalliance, l'Université Gustave Eiffel, l'Association Ecologie Logistique, les chargeurs Michelin et Renault a permis de dégager un consensus sur l'Eco-Combi.

France Logistique a donné son accord pour œuvrer à des rencontres entre le groupement et les services de l'état en commençant par la DGITM.

(1) : Commissariat Général au Développement Durable – Chiffres Clef du Transport – Ed. 2020